

## Les Invités au festin, porteurs de la « psychiatrie citoyenne »

Par Romain Subtil, le 3/6/2019 à 11h50

Finansol. Enracinée dans le Doubs, l'association fait vivre des personnes souffrant de problèmes psychiques en ville, grâce à l'appui de bénévoles.

Les Invités au festin bénéficient notamment de financements solidaires.



Le patient souffrant de troubles psychiques n'a pas à être isolé, mais au contraire entouré : c'est forte de cette conviction que Marie-Noëlle Besançon, jeune médecin

interne dans les années 1970, a mûri un projet de « psychiatrie citoyenne », où soignants et soignés seraient sur un pied d'égalité. Avec le soutien de son mari Jean, compétent en management et rapidement séduit par l'idée, Marie-Noëlle Besançon concrétise son ambition en créant l'association Les Invités au festin (IAF), au début des années 1990.

## D'un lieu d'accueil de jour à une résidence

La psychiatrie citoyenne consiste à soigner les troubles psychiques et sociaux grâce à des relations basées sur quatre principes, honorant autant de « valeurs citoyennes » : la vie partagée entre soignants et soignés, pour la fraternité ; l'ouverture vers l'extérieur, pour la liberté ; la participation de tous aux tâches, pour l'égalité ; l'économie sociale, pour la solidarité.

## La finance solidaire poursuit sa dynamique de croissance

Grâce à l'aide apportée par de nombreux bénévoles, un accueil de jour ouvre en 1994, dans la ville de Besançon. Les années suivantes, le couple réfléchit à une structure où l'on pourrait résider. La maison des sources ouvre en 2 000 et héberge, en plus de Jean et Marie-Noëlle, treize résidents. La plupart proviennent de l'hôpital ou de centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Quelques salariés et beaucoup de bénévoles contribuent à faire vivre la structure.

## Essaimer

En 2005, la publication du livre de Marie-Noëlle Besançon, *Ils sont fous et je vis avec eux*, aide à médiatiser leur initiative. « *Nous mettons en avant l'inclusion dans la cité, la quasi-absence de prise de médicaments et de réhospitalisation* », explique Jean Besançon. Les Invités au festin (IAF) obtient une bourse Ashoka, qui soutient les entrepreneurs sociaux, pour trois ans... à condition qu'ils essaient. Une charte est alors mise au point, destinée aux porteurs de projet désireux d'intégrer « IAF Réseau ».

Aujourd'hui, le réseau compte seize associations membres. Les structures divergent : onze lieux d'accueil de jour, six « lieux de vie » (où l'on peut résider) supérieurs à dix places, douze « maisons familiales » (inférieurs à dix places), deux fermes pédagogiques, dont l'une au Rwanda... À charge pour chaque site de trouver un modèle économique viable : les friperies, mais aussi la vente de vêtements neufs ont un certain succès. Les fonds de France Active, accompagnant les entrepreneurs engagés, soutiennent la création de ces activités.

## Un projet social... parfois aussi médical

### Basiliade, au service des personnes atteintes du VIH

Si les bénévoles jouent toujours un grand rôle, les fonds publics financent les salariés. « *Une maison de quinze résidents emploie en moyenne 1,6 personne « équivalent temps plein »* », calcule Jean Besançon. Ce dernier sait gré aux mécanismes de financement solidaire dont il a bénéficié auprès du Crédit coopératif, dès le début des années 2000, qui ont « *permis de renforcer le fonds de roulement, notamment grâce à des délais de carence pour le remboursement* ». Tout en restant impliqués dans la gestion d'IAF au

quotidien, son épouse et lui réfléchissent en parallèle à la transmission auprès de futurs responsables.

Romain Subtil